Genre du véhicule Tracteur	Marque COUNTY	Type 7 F Super Six - 1	Fiche d'homologation n <sup>o</sup> 1124 CH <u>4181 02</u>	
MOYENS D'IDENTIFICATION "COUNTY" à l'avant, s.grille du radiateur et s.plaquette du construct.  "7 F" sur plaquette du constructeur à gauche intér.s.aile arrière  "Super Six - I124" de chaque côté du véhicule.  Numéro du châssis frappé à droite, latér.s. flasque-moteur (frappée p.l'imp.) + s.plaquette du constr.  Signe d'identification du moteur frappé "C" à droite, latér.s. bloc sous pompe à injection (frappé p.l'im  Constructeur FORD MOTOR COMPANY (GB)  Importateur FORD MOTOR CO (SWITZERLAND) SA, ZURICH				
Direction centre Frein de service Méc.dis Frein auxiliaire Méc.dis Frein stationnt levier Transmission mécaniq Blocage differ. AV ou A  CARROSSERIE Forme	Assistance hydrausques ds.bain huile, includes (av.verrouill.sav.sect.tringle s. boffue **)  R prochet rem. broche  Tott ouvert + 1 s.garde-boue gauch	llique dépend.s.ch.roue s.arbre différent. te c.v. bre vit. 4 x 2 **) Vitesse max. 25***)km/h	Marque         FORD         (GB)         Carbur.         D           Type         C           Position         à 1'avant         Nombre cyl.         6           Alésage         107,19         Course         114,91           Cylindr.         6218         cm³         CV-Impot         31,67	
Empattement 1820	AV + AR = 1680 - 178  ge G 12.0 DR 11.90  /(//  t. Dimensions int.	A vide Charge utile Total Garantie fabr. Dimens, pneus	Avant Milieu Arrière TOTAL, 2700 1500 4200  2700 1500 4200  7500  16.9/14 - 30 8 PR +)  1eu 3012(0,9) 3012(0,9)+)	

Feux de route 2/HELLA K 11103 Avertisseur optique  Feux de croisement 2/Bilux.sym. Feux de position 2/ds.phares  Feux de gabarit AV + AR 2/ML [2/A (E) s. ailes arr.  Avertisseur 1/électrique (1-ton) Niv. sonore 84 (dB/A)  Essuie-glace Lave-glace —  Feux arrières 2/R - S1 (E) Catadioptres 2 + 2 / I (E)  Feux stop 2/R - S1 (E) Feux de recul —  Eclair.plaque contr. — Plaque forme haute/oblongue  Rétroviseur — Indic. vitesse compte—  Indic. direction clign. 4/sép., av.lampe-témoin [tours]  AV 2/1 (E) 0 latér. — AR 2/2a (E) 0	INDICATIONS POUR LE PERMIS DE CIRCULATION  Genre du véhicule tracteur  Marque & type COUNTY			
Avert. clign. <u>oui av.témoin</u> Lampes de travail <u>s.demande</u> 1/cale 400 x 250 x 200 mm				
** Entraînement : non désenclenchable  ** Entraînement : non désenclenchable  ** Transmission : La 8e vitesse dans la boîte est bloquée mécaniquement  Sur demande : Boîte de réduction complémentaire  ***) Vitesse max. : 25 km/h à 2400 t/m au moteur resp. 540/1020 t/m à la prise de force.  ***) Plombage : 1/ sur bis de limitation plein gaz  +) Pneumatiques : 12-36 6 PR 1400 kg (1.2) (Vitesse maximum à contrôler lors 12-38 6 PR 1575 kg (1.2) par pneu ( de l'expertise individuelle. 15-30 6 PR 2000 kg (1.2)  [§] Equipement : Monté par l'importateur conformément aux prescriptions ; à contrôler lors de l'expertise individuelle.  Hauteur des clignoteurs avant et des feux de position complémentaires ainsi que des catadioptres admise pour raisons techniques et d'emploi.				
Lieu et date de l'expertise  ROTHRIST. 6.11.1970	La commission d'expertise			